

# Au temps des chaleurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 39

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220540>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En 1585, à Guille Destraz, sur le plaignant de sa femme, à cause « de sa débauche par les tavernes, la laissant seule à la maison avec son enfant en nécessité ».

En 1592, au sieur Pierre Richard, pour « certains petits caïons pris par la ville ».

En 1567, à Daniel Chatelanaz qui vint « agredir et charger de mépris » Fabry, commandant du corps de garde.

En 1678. C'est une drôlesse que M. le Chastelain admoneste : « elle rôde icy, débauche les filles et a fumé du tabac ».

En 1690, Jacques, fils de Benoist Brailard, est censuré, quoique bourgeois de Moudon, parce que « s'étant échappé de dire que ceux de Moudon ne faisaient rien qui valusse ».

\*\*\*

Le Conseil prononçait quelquefois « la confiscation » d'objets litigieux.

En 1613, on séquestre le pain de l'hôtesse de la Croix Blanche pour « sa légèreté et désobéissance ».

Il faut entendre probablement que la légèreté se rapporte au pain et la désobéissance à l'hôtesse. Ce pain confisqué fut distribué aux pauvres.

En 1686, on confisque les denrées achetées par les femmes sur le marché, avant 8 heures en été et 9 heures en hiver où « c'est qu'il n'y a rien que pour les plus habiles qu'elles soient bourgeoises ou autres ».

En 1704, Jean Vison de Froideville « ayant été surpris qu'il allait sur le chemin au rencontre de ceux qui apportaient du beurre sur notre marché, on lui en a confisqué pour le coup 20 livres ».

Ce beurre était-il destiné à faire des beignets pour les Brandons ? les manuels ne le disent pas...

En 1704 encore, le Conseil exhorte déjà les hôteliers et cabaretiers à laisser cuire leur pain, à n'y pas mettre des « pésettes, afin qu'il ne soit pas pesant par artifices à deffaut de quoy sera confisqué ».

(A suivre).

**La Patrie Suisse.** — Le dernier numéro de la « Patrie suisse » (8 septembre) est aussi intéressant que varié. A côté des portraits de M. Joseph Zingg, directeur des Chemins de fer fédéraux, qui va prendre sa retraite, de M. Paul Guggisberg, le nouveau conseiller d'Etat du canton de Berne, de M. Henri-Alexis Tardent, un Suisse qui a fait en Australie une belle carrière, elle nous montre, sous des aspects divers, l'« Helvétie », le nouveau bateau-salon de la Compagnie générale de Navigation sur le Léman, des modèles des usines hydrauliques modernes, le nouveau viaduc de Grandfey tel qu'on le verra désormais, le barrage de Barberine avec le lac rempli. Ce sont ensuite les grandes actualités de la quinzaine: le match international Allemagne-France-Suisse; la conférence mondiale des Eglises à Berne; le XXVe Congrès universel de la Paix à Genève: enfin des belles vues du lac Noir au Lötschberg, de la nouvelle cabane de Valsorey, du nouveau chalet-restaurant du Chasseral.

#### PARIS-BABEL

**L**A charmante vieille dame acheva d'écrire la carte-lettre qu'elle destinait à son fils et décida — le temps étant beau — d'aller elle-même la porter à la poste. Elle mit son manteau, elle mit son chapeau et s'en fut par les rues ensoleillées vers une des grandes postes du centre de Paris.

Et là, au moment où elle glissait la lettre dans la boîte, elle s'aperçut qu'elle avait oublié d'écrire l'adresse.

(Il n'y a pas, vous le voyez, que les jeunes femmes qui soient étourdies).

« Bah ! se dit-elle. Je vais entrer dans le bureau et l'écrire, cette adresse ! »

Elle entra dans le bureau et chercha ses lunettes. Hélas ! les lunettes étaient restées à la maison, et sans lunettes, pas moyen d'écrire !

Qu'eussiez-vous fait à sa place ?

Assurée que les traditions de courtoisie n'étaient point une vaine formule, la vieille dame s'adressa à son voisin de droite, qui achevait lui-même la rédaction d'une lettre. Elle lui expliqua son embarras et le pria de bien vouloir rédiger l'adresse.

Le voisin l'écouta avec déférence, mais...

— *Excuse me, dit-il, I am English and I don't understand a word of French.*

Désolée, la vieille dame se tourna vers son voisin de gauche, qui collait avec méthode des timbres sur son courrier, et lui présenta sa requête.

— *Was sagen sie ? Ich verstehe nicht.*

— Seigneur ! pensa la vieille dame. Ceci devient sérieux.

Et elle s'en fut vers une troisième personne, une jolie jeune femme brune qui attendait près du guichet des dépêches.

— Madame, dit-elle, pourriez-vous avoir l'obligeance...

Mais la jeune femme l'interrompit avec un sourire, et :

— Disculpe usted, senora. No hablo francés, soy espanol.

Une certaine angoisse commença à se peindre sur le visage de la vieille dame. Non sans appréhension, elle aborda un vieux monsieur qui se dirigeait vers le guichet des lettres recommandées.

— Monsieur...

— *Ma scusata, signora, sono italiano, non capisco.*

Il est hors de doute que la pauvre vieille dame eût été atteinte d'une véritable crise de désespoir et de xénophobie, si un jeune homme, qui avait assisté à toute cette scène, ne fût venu à son secours.

— Je crois que vous vous trouvez dans l'embarras, madame. Puis-je vous être utile en quoi que ce soit ?

— Ah ! monsieur, si vous vouliez m'écrire une adresse ! Je n'y vois presque pas...

— Mais avec plaisir, madame.

Et l'obligeant jeune homme écrivit la fameuse adresse. Et comme il allait s'éloigner :

— Ah ! monsieur, dit la vieille dame. Je vous suis doublement reconnaissante, d'abord parce que vous m'avez rendu service et ensuite parce que c'est un vrai plaisir de rencontrer un Français.

— Mon Dieu, fit le jeune homme, daignez m'excuser. Je voudrais bien vous être agréable, mais je ne suis pas Français... je suis Suisse !

**Mot de la fin.** — Docteur, vous n'êtes pas sérieux... Je vous dis que je suis très malade, et vous me répondez que j'ai besoin de repos. Vous n'avez pas seulement examiné ma langue.

— Je n'ai pas besoin de la voir, chère madame ; je suis sûr qu'elle a aussi besoin de repos.

#### AU TEMPS DES CHALEURS

**N**OUS mangeons trop ! Beaucoup trop ! Et cela en tout temps. Mais c'est surtout en été que cette exagération alimentaire est funeste. Il est démontré que pour un même travail, la ration de nourriture doit être moindre dans un climat chaud. La perte des calories, dans un climat froid, est plus grande et a besoin d'être compensée ; l'organisme alors réclame les grands producteurs d'énergie, tels que les graisses, les hydrates de carbone et même l'alcool.

En été c'est une autre affaire. L'alcool, par exemple, cesse d'être recommandable ; il faut en consommer très peu. Sans doute, l'âge du sujet est un facteur important dans l'établissement de la dose permise, mais il est d'une prudence obligatoire de s'en abstenir quand on commence à friser la cinquantaine.

Dans, en été mangeons peu. Juillet et août sont des mois qui recommandent la sobriété. Evitez les régimes carnés, à gros apport toxique. Préférez l'alimentation à base lacto-végétarienne. Mais, me direz-vous, l'été on fait des sports, on a besoin de réparer. Sans doute. Mais vous croyez à tort qu'il soit pour cela nécessaire de manger avec abondance.

Les Chinois, qui sont les travailleurs les plus résistants se nourrissent de riz et de thé et ils se contentent de quelques poignées de riz.

Non vraiment, manger trop, en été, est une erreur. Mais, par exemple, ne pas boire suffi-

samment en est une autre. Sous l'influence de l'évaporation cutanée (sueur) et de l'évaporation pulmonaire, nous nous déshydratons, et il est de première importance pour notre organisme de récupérer l'eau qu'il a perdue. Donc il faut boire, mais il y a la manière. L'ingestion d'une grande quantité de liquide en une seule fois, augmente la tension artérielle et nuit au bon fonctionnement de nos organes. Aussi pour réaliser au mieux de nos intérêts la répartition du liquide dans notre organisme, est-il nécessaire de boire peu à la fois et souvent.

En résumé, apprenons à maîtriser notre gourmandise et modérons notre appétit pendant l'été. Ne nous laissons pas entraîner par la force de l'habitude et varions nos menus suivant les courbes climatiques. Manger les mêmes choses, en même quantité, en décembre ou en juillet est une erreur d'hygiène. Sachons l'éviter pour le plus grand bien de notre santé. Tout est une question de latitude et de chaleur. L'Esquimau qui absorbe de la graisse et qui boit de l'alcool est un sage, le lazzarone napolitain qui déjeune d'un oignon, d'eau claire et d'un rayon de soleil en est un autre. L'imprudent, l'insensé, le fou, c'est l'homme de nos climats tempérés qui connaissant dans la même année le froid comme l'Esquimau ou la chaleur comme le Napolitain, fait le même repas dans toutes les saisons. Et puis un dernier argument, madame (c'est à vous surtout que je m'adresse), eh bien ! la beauté, cette beauté que vous voulez conserver à tout prix, ne s'accommode vraiment que de la sobriété.



#### UN SOIR D'ETE A ST-SULPICE

**L**A journée avait été chaude, torride même. Comme tous les ans, le lundi du Jeûne fédéral devait être employé, par beaucoup de personnes, à se promener aux alentours de la ville ; les uns recherchèrent l'ombrage des grands arbres de Sauvabelin, d'autres s'en allèrent à la campagne, chez des amis, chez des parents. D'autres encore préférèrent sans doute une promenade sur le lac, sur le vieux Léman, tous jours le même, mais toujours beau...

Or ce lundi de Jeûne fédéral restera sans doute tout particulièrement gravé pour deux jeunes gens : Elle, appelons-la Georgette... lui, je ne sais quel prénom. Ils se retrouvèrent au rendez-vous fixé, puis, lentement, comme il convient aux amoureux, ils prirent la direction de Saint-Sulpice. Ce but de promenade n'est pas nouveau, sans doute. Mais il présente un aspect agréable, des sites charmants, égayés par les rives du lac.

Ils se mêlèrent bientôt aux nombreux promeneurs ; mais les couleurs vives, jaune clair et rose, que portait Georgette, semblaient refléter sur son passage toute la joie et le bonheur de vivre de ce jeune couple.

Je les perdais de vue, non loin des Pierrettes. Ils s'en allèrent là-bas, suivant le bord du lac, fuyant la foule, à la recherche d'un peu de solitude.

Nous étions au seuil de l'automne, et le soleil ne tarda pas à regagner l'horizon ; un voile mystérieux semblait se dérouler devant sa boule de feu, et donner à ses rayons, tout à l'heure dorés et brûlants, des teintes plus douces, des couleurs moins brillantes. Puis les Alpes de Savoie s'estompèrent bientôt, disparaissant dans un rideau bleu ; le crépuscule naissait...

La nature se préparait lentement, comme chaque soir, à se reposer et à se rafraîchir. L'air devenait plus frais. Les arbres s'estompaient peu à peu sur le ciel, où s'allumaient, une à une, des multitudes d'étoiles. Sur le lac, quelques petites barques solitaires glissaient, silencieuses, à la surface des flots.